CERTIFICATE

Confirmation de conformité aux normes ENplus® PRODUCTEUR de granulés de bois pour :

Alpes Energie Bois 74 route de la Buissière 38570 Le Cheylas France

l'unité de production : 74 route de la Buissière 38570 Le Chevlas France

Portée de la certification :

Validation de l'inspection de producteur de granulés de bois conformément aux exigences ENplus® ST1001:2022 et ST1003:2022. Tests potentiels d'échantillon(s) pour vérifier la qualité des de granulés de bois effectués conformément à la norme EN ISO 17225-2.

BEA Institut für Bioenergie GmbH confirme ensuite la conformité aux exigences ENplus®, de classe de qualité ENplus® A1 (6 mm).

Les activités certifiées :

□ Production

production) propre

☑ Ensachage et distribution des granulés ensachés (à partir de sa propre production)



ID ENplus®:

FR 004

N° de certificat :

BEA-Cert-ENplus-268

Date de première émission: date d'émission:

02.06.2025

11.07.2025

Valable jusqu'au:

18.10.2028

La liste à jour de validité de ce certificat est disponible sur le site internet www.bioenergy.co.at.



Vienne, 11.07.2025

Lieu / Date / Signature

tino presle

Cristina Lucesole M.Sc. Responsable de l'organisme de certification



